

POUR LES COLLÉGIENS  
LE DÉPARTEMENT AGIT !



SAÔNE  
& LOIRE  
DÉPARTEMENT

**WOW!**

J'AI EU MON  
BREVET DES COLLÈGES  
AVEC LA MENTION TRÈS BIEN !

DOSSIER DE PRESSE

# CÉRÉMONIE BREVETS DES COLLÈGES

« MENTIONS TRÈS BIEN »

SAMEDI 25 MAI 2024  
Mâcon



# CÉRÉMONIE BREVETS DES COLLÈGES

« MENTIONS TRÈS BIEN »



À l'instar de ces dernières années, André Accary président du Département de Saône-et-Loire et Mathilde Chalumeau, vice-présidente chargée des collèges, ont participé à la cérémonie de mise à l'honneur des collégiens ayant obtenu la mention Très bien au brevet des collèges organisée par le Département de Saône-et-Loire samedi 25 mai 2024.

Ils ont été **1 300 élèves** à avoir obtenu le brevet des collèges avec mention Très bien en 2023, tous conviés à ce temps de mise à l'honneur annuel. Un rendez-vous annuel désormais ancré dans le calendrier, qui est pour le président André Accary et sa vice-présidente Mathilde Chalumeau, l'occasion de féliciter ces jeunes méritants, de valoriser le mérite dans une société où tout a tendance à être galvaudé. Tous n'ont pu être présents ce samedi 25 mai 2024 ; pour autant, avec les familles, ce sont près de 1400 personnes qui ont assisté à cette grande cérémonie.

## PROGRAMME

Au programme, des remises de récompenses parmi lesquels une **carte Avantages jeunes** qui représente plus de 400 avantages dans le département et plus de 3 600 dans toute la région.

Et aussi des animations autour de la **slackline** avec deux shows et des ateliers découvertes.

Ce rendez-vous annuel est aussi l'occasion pour le président et la vice-présidente de rappeler le rôle du Département pour les collèges, notamment pour l'accompagnement des élèves.

# LES ACTIONS DU DÉPARTEMENT AU NIVEAU DES COLLÈGES



## 1. INVESTIR/ MODERNISER / SÉCURISER :

rénovation, modernisation et sécurisation des collèges afin d'offrir aux élèves un environnement de travail optimal et stimulant.

## 2. SENSIBILISER À L'ALIMENTATION SAIN ET DE QUALITÉ :

avec des repas de qualité équilibrés et diversifiés. Le Département adhère à la plateforme Agrilocal pour que l'ensemble de ses collèges privilégie l'approvisionnement auprès des producteurs locaux tout en multipliant les actions de sensibilisation à ne pas gaspiller et en garantissant un prix accessible à tous (gel du prix du repas depuis 2 ans)

## 3. ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES :

Le Département s'inscrit dans le déploiement d'équipements modernes et assure la formation au numérique pour préparer les jeunes aux défis de demain.

## 4. SOUTIEN AUX PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES :

financement des projets des établissements ; offres partenariales d'opérations culturelles et sportives indispensables à l'épanouissement personnel et au développement des compétences sociales des jeunes.

## 5. ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ :

Mise en place de programmes de prévention et de sensibilisation à la santé, car le bien-être physique et mental est essentiel à la réussite scolaire.

## 6. SANTÉ MORALE ET PHYSIQUE :

Ces actions qui offrent aux jeunes un cadre éducatif riche et diversifié, favorisent l'épanouissement, la confiance, le développement et l'accompagnement à la citoyenneté.



**CONTACT PRESSE**  
**DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE**  
Edwige Labruyère  
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126  
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78  
[e.labruyere@saoneetloire71.fr](mailto:e.labruyere@saoneetloire71.fr)